Jean-Pierre Bellon Marie Quartier

Les blessures de l'école

Harcèlement, chahut, sexting : prévenir et traiter les situations



Composition: Myriam Labarre

© 2020, ESF Sciences humaines Cognitia SAS 3, rue Geoffroy-Marie 75009 Paris

www.esf-scienceshumaines.fr





ISBN : 978-2-7101-4007-8 ISSN : 1158-4580

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants droit, ou ayants cause, est illicite » (art. L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Pédagogies

Collection dirigée par Philippe Meirieu

a collection PÉDAGOGIES propose aux enseignants, formateurs, animateurs, éducateurs et parents, des œuvres de référence associant étroitement la réflexion théorique et le souci de l'instrumentation pratique.

Hommes et femmes de recherche et de terrain, les auteurs de ces livres ont, en effet, la conviction que toute technique pédagogique ou didactique doit être référée à un projet d'éducation. Pour eux, l'efficacité dans les apprentissages et l'accession aux savoirs sont profondément liées à l'ensemble de la démarche éducative, et toute éducation passe par l'appropriation d'objets culturels pour laquelle il convient d'inventer sans cesse de nouvelles médiations.

Les ouvrages de cette collection, outils d'intelligibilité de la « chose éducative », donnent aux acteurs de l'éducation les moyens de comprendre les situations auxquelles ils se trouvent confrontés, et d'agir sur elles dans la claire conscience des enjeux. Ils contribuent ainsi à introduire davantage de cohérence dans un domaine où coexistent trop souvent la générosité dans les intentions et l'improvisation dans les pratiques. Ils associent enfin la force de l'argumentation et le plaisir de la lecture.

Car c'est sans doute par l'alliance, sans cesse à renouveler, de l'outil et du sens que l'entreprise éducative devient vraiment créatrice d'humanité.

Pédagogies/Outils : des instruments de travail au quotidien pour les enseignants, formateurs, étudiants, chercheurs. L'état des connaissances facilement accessible. Des grilles méthodologiques directement utilisables dans les pratiques.

***** *

Voir la liste des titres disponibles dans la collection « Pédagogies » sur le site www.esf-scienceshumaines.fr

Table des matières

| Introduction | 9 |
|-----------------------------------------------------------------------|----|
| La méthode de la préoccupation partagée (MPPFR): | |
| un dispositif complet de traitement des situations d'intimidation | |
| Une très libre adaptation de la méthode Pikas | 18 |
| Première partie | |
| L'intimidation entre élèves | |
| 1. Intimidation et désir mimétique | 23 |
| Une étude de cas | 25 |
| Le reniement de l'apôtre et le revirement de l'élève | 29 |
| Genèse de la persécution | 31 |
| Un désastre moral | 34 |
| Faire partager une préoccupation | 36 |
| 2. L'intimidation entre élèves, un piège pour l'enfant | |
| et sa famille | |
| Le risque de la « psychologisation » ou des explications sociologique | |
| Le phénomène de l'escalade complémentaire | |
| Lien formel entre intimidation et double contrainte | |
| Illustration à partir du cas de Matthieu | |
| Comment les adultes renforcent-ils la double contrainte ? | |
| Comment aider l'enfant et sa famille à sortir du piège ? | 52 |
| Deuxième partie | |
| Le chahut | |
| Le chanut | |
| 1. Intimidation et chahut scolaires : éléments de comparaison | |
| Ce que l'on sait du chahut scolaire | 70 |
| Le silence gêné de l'institution | - |
| Intimidation et chahut : des caractéristiques communes | 72 |
| Isolement des cibles, manque de solidarité des pairs | 75 |

| | Des conséquences analogues |
|----|--------------------------------------------------------------------|
| | Une expérience morale décisive |
| | Peut-on envisager les mêmes formes de résolution ?79 |
| | Une suggestion de protocole82 |
| | Vers un changement de paradigme85 |
| 2. | Venir en aide à l'enseignant chahuté87 |
| | Le piège pour l'enseignant cible du chahut87 |
| | L'éclairage de René Girard sur la relation de maître à disciple92 |
| | Ce qui fragilise l'enseignant94 |
| | Conseils pour aider les enseignants98 |
| | T |
| | Troisième partie |
| | L'humiliation des élèves par des professeurs |
| 1. | L'humiliation des élèves par les professeurs, |
| | es rapports avec l'intimidation105 |
| | L'élève humilié106 |
| | Une survivance du pouvoir traditionnel107 |
| | Humiliation et intimidation : |
| | deux phénomènes en apparence inverses109 |
| | Des similitudes réelles111 |
| | Une question éthique |
| | Un serment d'Hippocrate113 |
| | Que faire lorsqu'un cas d'humiliation est avéré ?115 |
| 2. | Agir et réagir pour éviter le traumatisme de l'humiliation 119 |
| | Un risque majeur de la scolarité |
| | Que peuvent faire les parents ? |
| | Les délicates limites entre humiliation et « épreuve » scolaire124 |
| | L'humiliation des parents d'élèves127 |

Quatrième partie Le sexting

| 1. Sexting: la fabrication d'un bouc émissaire | 131 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Une tragédie en trois actes | 132 |
| Quand le sexting devient mobbing | 135 |
| Le scandale | 137 |
| Prévenir le sexting secondaire | 140 |
| Que faire lorsqu'une situation est avérée ? | 142 |
| 2. Les bons réflexes à adopter face à une situation de sexting | 145 |
| Propositions de phrases types à ne surtout pas dire ou au contraire à dire à l'élève cible d'une situation de sexting et à ses parents | 147 |
| Propositions de phrases à adresser aux parents des élèves victimes de sexting | 149 |
| Quelle est l'efficacité des injonctions à la prudence dans la prévention du sexting secondaire ? | |
| D'autres pistes de prévention | |
| Conclusion Penser les blessures de l'école | 159 |
| Glossaire | 163 |
| Bibliographie | 165 |
| Index | 160 |

Note de l'éditeur

Pour faciliter la lecture, un glossaire répertoriant et explicitant les notions abordées par les auteurs est disponible à la fin de l'ouvrage. Les termes qui y sont définis sont suivis d'un astérisque.

Introduction

Certains grands écrivains parviennent en quelques pages à appréhender la complexité de la condition humaine avec plus d'exactitude que ne le feraient plusieurs volumes de sciences sociales. Ainsi Gustave Flaubert fait-il débuter son œuvre majeure, *Madame Bovary*, par une scène saisissante décrivant avec précision toutes les composantes d'une intimidation scolaire. Le jeune Charles Bovary a quinze ans lorsqu'il fait son entrée dans une nouvelle école :

}

« Levez-vous, dit le professeur.

Il se leva ; sa casquette tomba. Toute la classe se mit à rire. Il se baissa pour la reprendre. Un voisin la fit tomber d'un coup de coude, il la ramassa encore une fois.

— Débarrassez-vous donc de votre casque, dit le professeur, qui était un homme d'esprit.

Il y eut un rire éclatant des écoliers qui décontenança le pauvre garçon, si bien qu'il ne savait s'il fallait garder sa casquette à la main, la laisser par terre ou la mettre sur sa tête. Il se rassit et la posa sur ses genoux.

- Levez-vous, reprit le professeur, et dites-moi votre nom.

Le nouveau articula, d'une voix bredouillante, un nom inintelligible.

Répétez!

Le même bredouillement de syllabes se fit entendre, couvert par les huées de la classe.

— Plus haut! cria le maître, plus haut!

Le nouveau, prenant alors une résolution extrême, ouvrit une bouche démesurée et lança à pleins poumons, comme pour appeler quelqu'un, ce mot : Charbovari. Ce fut un vacarme qui s'élança d'un bond, monta en crescendo, avec des éclats de voix aigus (on hurlait, on aboyait, on trépignait, on répétait : Charbovari ! Charbovari !), puis qui roula en notes isolées, se calmant à grand-peine, et parfois qui reprenait tout à coup sur la ligne d'un banc où saillissait encore çà et là, comme un pétard mal éteint, quelque rire étouffé. Cependant, sous la pluie des *pensums*, l'ordre peu à peu se rétablit dans la classe, et le professeur, parvenu à saisir le nom de Charles Bovary, se l'étant fait dicter, épeler et relire, commanda tout de suite au pauvre diable d'aller s'asseoir sur le banc de paresse, au pied de la chaire. Il se mit en mouvement, mais, avant de partir, hésita.

- Oue cherchez-vous? demanda le professeur.
- Ma cas..., fit timidement le nouveau, promenant autour de lui des regards inquiets.
- Cinq cents vers à toute la classe ! exclamé d'une voix furieuse, arrêta, comme le *Quos ego*, une bourrasque nouvelle.

— Restez donc tranquilles! continuait le professeur indigné, et s'essuyant le front avec son mouchoir qu'il venait de prendre dans sa toque: Quant à vous, le nouveau, vous me copierez vingt fois le verbe *ridiculus sum*. »

Gustave Flaubert, Madame Bovary (1857), chapitre I

Un élève maladroit devenant tout à coup la risée de sa classe sous les yeux d'un adulte peu bienveillant, pareille scène a pu se reproduire des milliers de fois dans l'école d'hier comme dans celle d'aujourd'hui. Le jeune Charles Bovary est un garçon semblable aux autres; il est maladroit comme on l'est lorsqu'on pénètre dans un univers étranger. Il a face à lui une classe ordinaire composée d'élèves qui ne sont pas très différents de lui; mais ils se connaissent, ils ont leurs habitudes, leurs pratiques et même leurs rites. Pour eux, l'arrivée d'un nouvel élève constitue nécessairement une source de curiosité, un moment divertissant dans le quotidien monotone de la vie d'une classe. Aucun n'est, sans doute, véritablement méchant, mais ils sont moqueurs, comme on l'est à leur âge. Les rires de la classe vont rendre cet élève encore plus maladroit ; et plus il laissera apparaître son embarras, plus le groupe accentuera ses moqueries. Une classe moqueuse, un élève maladroit, un adulte peu compréhensif, et voici tendu le piège de l'intimidation; n'importe quel élève, en toute époque, pourrait s'y faire prendre. Il suffirait pourtant de peu de choses pour que Charles Bovary fût moins intimidé : des paroles rassurantes ou le simple regard bienveillant d'un adulte l'aideraient à affronter l'épreuve. Et si ce garçon se sentait rassuré, sans doute paraîtrait-il moins gauche aux yeux de ses camarades, et de cette façon, peut-être offrirait-il moins le flanc à leurs moqueries.

Mais ni le directeur d'école qui l'introduit dans la classe, ni l'enseignant qui l'y accueille ne semblent décidés à lui venir en aide. Le professeur donne même l'impression de prendre un malin plaisir à maintenir le nouvel élève dans l'embarras. Cet enseignant n'est probablement pas un monstre — peut-être pense-t-il exercer son art avec quelque compétence —, mais il ne se soucie guère du bienêtre des jeunes gens dont il a la charge; sans doute estime-t-il que leurs railleries, surnoms et quolibets sont des jeux d'enfants qui ne le concernent aucunement. Alors, il punit toute la classe et ridiculise dans le même temps l'élève maladroit sans s'inquiéter un seul instant des conséquences que ses initiatives engendreront. L'auteur ne s'attarde pas sur la suite de l'épisode, mais le lecteur peut facilement l'imaginer : les élèves ne seront-ils pas tentés de faire payer très cher au nouvel arrivant les sanctions qu'ils auront reçues par sa faute ? Le texte de Flaubert va ainsi au-delà de la simple description d'une scène de brimades entre élèves, il laisse également entrevoir d'autres formes de violence : l'humiliation d'un élève par un professeur et toutes les conséquences que celle-ci va entraîner. Pourquoi ce maître s'emploie-t-il à ridiculiser Charles Bovary devant toute

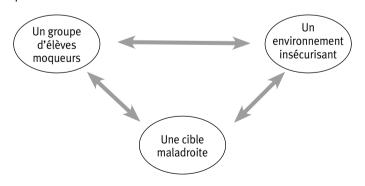
la classe ? Ignore-t-il que, ce faisant, il ne fait qu'encourager les élèves à l'imiter, légitimant de cette manière toutes leurs persécutions ? L'humiliation de l'élève par le maître aura inévitablement pour principal effet de renforcer les brimades des élèves.

Harcèlement ou intimidation?

Le terme de « harcèlement » qui a été choisi en France pour désigner ce que d'autres pays appellent « school bullying* », « mobbing* » ou encore « intimidation » est-il bien adapté ? A-t-on raison d'utiliser un terme emprunté au vocabulaire de la violence adulte pour décrire ce qui se passe entre enfants et adolescents ? Il nous semble que ce faisant on prend deux risques majeurs. Le premier est de plaquer sur le monde des enfants et des adolescents ce que l'on sait — ou que l'on croit savoir — du harcèlement entre adultes ; or ces phénomènes sont parfaitement distincts¹. Le second est de laisser ouverte une question qu'à notre sens les professionnels ne devraient plus se poser : si ces derniers ont en tête le terme très fort de « harcèlement », n'auront-ils pas tendance, lorsqu'un élève viendra leur dire qu'il est moqué, raillé ou mis à l'écart, à se demander : « Est-ce bien du harcèlement ? » Or, l'expérience nous a montré que, pour être traitée efficacement, une situation devait être prise en charge dès son début et qu'il ne fallait surtout pas attendre qu'elle devienne du harcèlement.

Aussi avons-nous pris le parti de privilégier, à l'instar des Espagnols et des Canadiens, le terme d'« intimidation » qui permet d'éviter les ambiguïtés du mot « harcèlement », tout en rendant bien compte du climat* général de peur omniprésent dans les phénomènes de brimades scolaires.

L'auteur de *Madame Bovary* nous invite à concevoir l'intimidation sous la forme d'un piège : un groupe d'élèves moqueurs, une cible maladroite, un environnement insécurisant, et voici la nasse tendue. N'importe quel élève pourrait s'y laisser prendre.



^{*} Les mots suivis d'un astérisque sont définis dans le glossaire, p. 163.

^{1.} Nous avons approfondi ce point dans un précédent ouvrage : *Harcèlement scolaire : le vaincre, c'est possible*, ESF Sciences humaines, 2018.

Mais ce piège ne menace pas seulement les élèves maladroits. Essayons de nous représenter une scène presque identique à celle décrite par Flaubert, mais en modifiant certains des protagonistes. Conservons tout d'abord le cadre d'une classe moqueuse et imaginons ensuite face à elle, à la place de l'élève maladroit, un enseignant débutant ou un remplaçant ou encore un professeur se trouvant fragilisé pour une quelconque raison ; maintenons enfin autour de lui un environnement insécurisant : des collègues très peu solidaires, par exemple, et une direction ne lui apportant pas le moindre soutien. Plus la classe sentira le maître désarmé, plus elle lui rendra la vie difficile ; et plus il sentira qu'il est en échec devant ses élèves, plus il sera maladroit. Le piège du chahut est tendu ; il est en tout point comparable à celui de l'intimidation. Placés dans un tel contexte, bon nombre d'enseignants se laisseraient prendre. Pourtant, comme précédemment, il suffirait de peu de choses pour que le professeur reprît confiance : les paroles rassurantes d'un collègue, le soutien du chef d'établissement...

Un élève subissant les railleries d'un groupe, un adolescent humilié par un professeur, un enseignant chahuté par sa classe, voici trois pièges tendus au sein de l'école dans lesquels élèves ou professeurs peuvent très facilement tomber et d'où immanguablement ils sortiront blessés. Intimidation, humiliation et chahut sont des phénomènes sans doute aussi anciens que l'école elle-même ; ils ont été décrits dès le XIX^e siècle par des romanciers qui, à l'instar de Flaubert, ont dépeint l'école comme un lieu où ni les élèves ni les maîtres ne pouvaient être à l'abri des brimades. À ces trois blessures, nous pouvons en ajouter une quatrième : elle a pris naissance et s'est développée plus récemment sous l'effet de l'essor des techniques de communication et d'information. La vie d'un adolescent d'aujourd'hui peut soudain basculer parce qu'une photographie ou une vidéo le montrant dans une situation indécente ou gênante auront été diffusées à son insu. Si cet élève déstabilisé par une telle mésaventure ne trouve pas autour de lui un environnement sécurisant, il est à craindre que la meute des moqueurs se déchaîne contre lui et qu'il soit rapidement mis au ban de son établissement, raillé, ou même humilié et insulté par tous. Le sexting apparaît aujourd'hui comme le dernier avatar des blessures de l'école.

* * *

Cet ouvrage est le fruit d'une collaboration entre deux professionnels engagés depuis de nombreuses années dans la lutte contre le harcèlement entre élèves. Jean-Pierre Bellon est, avec Bertrand Gardette, le pionnier de ce combat en France. Ils ont ensemble commencé à alerter l'opinion sur cette souffrance scolaire dès 2002, c'est-à-dire à une époque où, en France, rares étaient ceux qui s'en souciaient ; ils ont réalisé en 2005 le premier documentaire français sur le sujet, créé en 2006 le premier site consacré au phénomène et fondé en 2007

l'APHEE². À partir des années 2010, Jean-Pierre Bellon a adapté et développé dans le contexte français les méthodes qui avaient fait leurs preuves à l'étranger en matière de traitement des situations d'intimidation : la méthode de la préoccupation partagée, mais aussi la « no blame approach ». Marie Quartier, de son côté, s'est formée à l'approche systémique*, afin de trouver des réponses aux situations douloureuses qu'elle vivait et dont elle était témoin au sein des établissements de banlieue parisienne où elle a exercé en tant que professeur agrégé de lettres. Ayant développé depuis une dizaine d'années une pratique en libéral, hors Éducation nationale, de consultation avec des familles en souffrances scolaires, elle s'est spécialisée dans la question des intimidations entre élèves et a fondé l'association Orfeee en 2014³.

C'est à partir de 2017 que nous avons choisi de travailler ensemble. Il nous a semblé, en effet, que les dispositifs que nous développions auparavant de façon séparée étaient en réalité parfaitement complémentaires et qu'ils pouvaient être réunis au sein d'une approche globale. Avec la méthode de la préoccupation partagée⁴, Jean-Pierre Bellon travaillait principalement en direction des élèves ayant pris part à l'intimidation de facon à les faire changer de posture. De son côté, Marie Quartier intervenait auprès des élèves victimes, afin de les aider également à changer de posture face aux situations d'intimidation et à trouver dans leurs ressources propres la faculté à renouer des relations aussi apaisées que possible avec leurs pairs. En rapprochant nos démarches et en créant une méthode globale d'intervention pour traiter les situations d'intimidation, nous pouvions cerner le problème en le prenant, pour ainsi dire, par ses deux extrémités : des entretiens individuels avec les intimidateurs menés sur le modèle de la préoccupation partagée permettent de faire cesser les brimades ; le travail spécifique avec les cibles pour les aider à mobiliser leurs ressources permet de consolider le nouvel équilibre relationnel entre les élèves et d'éviter que les brimades ne se renouvellent. Nous avons également pu constater que les dispositifs utilisés pour traiter les problèmes d'intimidation entre élèves pouvaient être adaptés pour résoudre les situations de chahut, celles d'humiliations d'élèves par des professeurs ou encore pour venir en aide aux victimes de sexting. Nous nous sommes efforcés dans cet ensemble de textes de chercher comment l'on pouvait déjouer les différents pièges tendus sur les chemins de l'école ; pour cela, nous avons analysé ce qui favorise l'émergence et le développement des principales

^{2.} Le documentaire *L'enfer au quotidien* est disponible sur la chaîne YouTube de l'APHEE; le site harcelement-entre-eleves.com a été créé en avril 2006, il est resté pendant longtemps la seule base documentaire française sur le sujet de l'intimidation scolaire. L'Association pour la prévention des phénomènes de harcèlement entre élèves (APHEE) a été fondée en juin 2007.

^{3.} Orfeee: Observation, recherche et formation pour une écologie de l'esprit à l'école. Le nom de l'association fait explicitement référence à l'œuvre de Gregory Bateson: BATESON G. (t. I: 1977; t. II: 1980), Vers une écologie de l'esprit, Paris, Seuil.

^{4.} Bellon J.-P. et Gardette B. (2018), Harcèlement scolaire : le vaincre, c'est possible. La méthode de la préoccupation partagée, Paris, ESF Sciences humaines.

blessures qu'élèves et professeurs peuvent s'infliger. Nous les avons examinées autant sur le plan théorique que du point de vue des modalités pratiques de prévention et de traitement des situations. Cet ouvrage est divisé en quatre parties. Chacune est spécifiquement consacrée à l'une des quatre blessures de l'école. Intimidation, chahut, humiliation des élèves et sexting sont examinés à travers des points de vue croisés des deux professionnels : celui du professeur de philosophie, pionnier de la lutte contre l'intimidation à l'école, et celui de la consultante spécialisée dans l'approche systémique des souffrances scolaires. Pour chacune des quatre blessures, notre travail a consisté à allier l'analyse théorique, les apports méthodologiques et les conseils pratiques en direction des professionnels.

Cible ou victime?

Comme dans notre précédent ouvrage consacré à la méthode de la préoccupation partagée, nous privilégions le terme de « cible » par rapport à celui de « victime ». Le vocabulaire de l'accidentologie et de la victimation ne nous paraît, en effet, pas très adapté aux situations observées dans les écoles. Tous les élèves qui sont la cible de moqueries ne deviennent pas automatiquement des victimes. Les dispositifs que nous mettons en place ont précisément pour but, en intervenant précocement, d'éviter que les moqueries ne deviennent du harcèlement et que les cibles ne deviennent des victimes.

La méthode de la préoccupation partagée (MPPFR) : un dispositif complet de traitement des situations d'intimidation⁵

Ce dispositif est celui que nous avons développé depuis plusieurs années en France et en Suisse romande. Il permet de mettre fin à une situation d'intimidation en intervenant auprès de tous les protagonistes.





En travaillant avec les intimidateurs afin de les faire changer de posture.

En accompagnant la cible afin de l'aider à sortir de sa posture de victime.

Ce modèle d'intervention nécessite la constitution d'une équipe de professionnels dédiés au traitement des situations d'intimidation et spécifiquement formés ; il se décompose en quatre phases principales :

- 1. Une première rencontre avec la cible au cours de laquelle un membre de l'équipe l'assure de l'entier soutien de l'établissement, la rassure sur les éventuels risques de représailles qui seront évités grâce au protocole utilisé et lui demande quels sont les élèves ayant pris part à l'intimidation. Il s'agit au cours de cette première rencontre d'accompagner la victime en lui offrant une relation d'alliance* qui la sécurise et restaure sa légitimité comme sa dignité : une écoute empathique, respectueuse, qui renforce sa confiance en elle-même et l'aide à sortir de la solitude et de la peur.
- 2. Une série de rencontres individuelles avec chacun des intimidateurs présumés au cours desquelles un membre de l'équipe adopte une posture très particulière : il n'évoque aucunement les faits, il expose simplement l'inquiétude qui est la sienne pour l'élève cible des brimades. Sitôt que l'intimidateur a reconnu que la cible n'allait pas bien, l'intervenant lui demande ce qu'il pourrait lui-même faire pour venir en aide à la cible. Les entretiens sont brefs (pas plus de cinq minutes) et ils ont deux objectifs : amener l'intimidateur à partager une préoccupation pour la cible et rechercher ensuite avec lui quelles suggestions il peut faire pour lui venir en aide.
- 3. D'autres rencontres avec la cible au cours desquelles on s'enquiert de savoir si les brimades ont cessé. On recherche également avec elle comment elle réagit face au groupe des intimidateurs. Au cours de cette rencontre, le professionnel qui a instauré avec la cible une relation d'alliance vérifie qu'elle a changé de posture envers ses camarades et qu'elle n'a plus peur.

^{5.} Le sigle MPP désigne la méthode que nous développons en France et en Suisse romande. Les lettres FR signifient « franco-romand ».

Les étapes de cette rencontre, qui succède aux interventions auprès des intimidateurs, doivent suivre rigoureusement ce schéma :

- Consolidation de la relation d'alliance qui a déjà été installée lors des précédents entretiens ;
- Observation de la posture de la cible pour vérifier qu'elle n'est plus dominée par la peur ;
- Consolidation. Cette dernière étape consiste essentiellement à anticiper une éventuelle rechute. Consolider revient à s'assurer auprès de l'élève cible que si la situation se renouvelait, il ne le vivrait pas comme un échec personnel, mais solliciterait à nouveau l'aide des adultes qui l'ont accompagné.
- 4. Des rencontres de suivi au cours desquelles on s'assure auprès de la cible que les brimades ont pris fin et auprès des intimidateurs que leurs suggestions ont bien fonctionné. Ce suivi peut s'étaler sur plusieurs mois, voire sur plusieurs années.

Ce modèle a été testé dans un grand nombre d'établissements. Plusieurs milliers de professionnels ont été formés à intervenir aussi bien auprès des intimidateurs que des victimes. Développée d'abord dans l'académie de Versailles à partir de 2014, la méthode a été étendue en 2019 à six autres académies dans le cadre du plan national de formation mis en place par le ministère⁶. Une évaluation de la méthode a été réalisée dans l'académie de Versailles. Les résultats ont confirmé sa très réelle efficacité⁷.

^{6.} Le plan ministériel présenté en juin 2019 (disponible sur le site Éduscol) prévoit la constitution d'équipes ressources, formées dans les établissements à la prise en charge des situations de harcèlement selon la méthode de la préoccupation partagée^{FR}. Initié par la mission ministérielle, ce plan est l'aboutissement d'un engagement de longue durée de personnels particulièrement impliqués dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Il convient ici de remercier tout particulièrement Imanne Agha et Laurent Boireau sans qui ce plan ambitieux n'aurait sans doute pas vu le jour.

^{7.} Nous remercions Jean-Pierre Félix, directeur du CAAEE (Centre académique d'aide aux écoles et aux établissements) de Versailles, qui nous a transmis cette évaluation.



Anatol Pikas (né en 1928)

Estonien d'origine, Anatol Pikas a fait toute sa carrière de psychologue de l'éducation en Suède (université d'Uppsala). Ses premiers travaux sur l'intimidation remontent aux années 1970. Théoricien du *mobbing*, son approche de l'intimidation est contextuelle : il considère que si des élèves prennent part à des brimades, ce n'est pas parce qu'ils sont agressifs ou méchants (des *bullies*), mais parce qu'ils sont dans l'incapacité de résister à la pression du groupe (le *mob*).

Il a mis au point la *Method of Shared Concern* dont nous nous sommes inspirés. Les principales évaluations internationales de sa méthode ont montré un taux d'efficacité de l'ordre de 80 %.

Une très libre adaptation de la méthode Pikas

Le dispositif que nous présentons est très librement inspiré de la méthode Pikas avec laquelle, par rapport aux débuts de nos travaux, nous avons pris quelques distances.

Nous résumons ci-dessous les principaux apports ou modifications que nous avons introduits dans cette méthode. Par le sigle MPP^{FR}, nous désignons notre adaptation de la méthode Pikas que nous développons en France et en Suisse romande.

- Un renforcement des fondements théoriques. Pour compléter l'appareil conceptuel de la méthode, nous nous sommes largement appuyés sur les travaux de René Girard. Il nous semble en effet essentiel de ne jamais perdre de vue la dimension profondément mimétique de l'intimidation : les élèves ne se moquent pas de leurs camarades par méchanceté gratuite, mais le plus souvent pour imiter le groupe des pairs. Aussi les professionnels qui s'adressent aux intimidateurs doivent-ils par l'attitude qu'ils adoptent suggérer un autre modèle d'imitation, celui d'une réelle préoccupation pour celui qui ne va pas bien. Nous avons par ailleurs décliné de façon précise le socle de valeurs sur lesquelles la méthode devait impérativement s'appuyer (respect absolu des personnes, y compris de celle de l'intimidateur, souci de prendre soin de ceux qui ne vont pas bien, instauration d'un climat de confiance...). Nous avons aussi mis l'accent sur la dimension fondamentalement éducative du dispositif : les élèves ayant pris part à une intimidation doivent toujours être considérés, non pas comme des suspects ou des coupables, mais comme de jeunes gens en formation et donc nécessairement susceptibles de progrès.
- Un renforcement du travail en direction de la cible. Le soutien apporté aux victimes nous semble, en effet, être le grand absent de la méthode Pikas telle qu'elle a été énoncée dans les textes d'Anatol Pikas comme dans ceux de Ken Rigby. Aussi avons-nous pris le parti de renforcer les phases de soutien aux cibles. Nous formons de façon spécifique les personnels à un travail d'alliance et d'écoute empathique en direction des cibles. Nous nous sommes pour cela très largement inspirés des travaux de Gregory Bateson, et en particulier de cette notion de double contrainte* qui nous semble correspondre exactement au vécu des enfants cibles d'intimidation. La nécessité d'apporter une aide précise face à ce genre de piège relationnel requiert une grande rigueur : la notion d'alliance qui y répond a été adaptée en fonction de cette nécessité.
- Un travail en direction des parents des élèves cibles. La seconde grande absente de la méthode Pikas est assurément la famille de la victime. Les parents peuvent et doivent jouer un rôle favorable à la résolution du

- problème, et pour cela ils ont besoin qu'on les intègre au dispositif afin qu'ils ne l'entravent pas d'une part, et qu'ils puissent apporter à leur enfant une aide réellement bénéfique d'autre part.
- L'inscription de la méthode dans une certaine temporalité. Il nous a paru, en effet, essentiel de définir de façon très précise la durée de l'intervention des professionnels pour mettre fin à l'intimidation. Les entretiens individuels avec les intimidateurs ne doivent pas s'étaler sur une période excédant deux semaines. Si, au terme de ce délai, les brimades n'ont pas cessé, nous préconisons l'abandon de la méthode et le recours à d'éventuelles sanctions.
- Une clarification sur la question de la sanction. Le dispositif que nous préconisons est certes non blâmant, mais pas de façon absolue. Les personnels engagés dans le dispositif ne disposent pas du pouvoir de sanction; celle-ci est strictement de la responsabilité du chef d'établissement qui peut l'appliquer en cas d'échec de la méthode. La sanction est donc davantage mise en suspens durant les deux semaines d'intervention de l'équipe auprès des intimidateurs que strictement écartée du dispositif. En cas de sanction des intimidateurs, l'accompagnement de l'élève cible perdure et peut même être renforcé, afin de prévenir les éventuelles représailles.
- La suppression de la phase finale de la méthode Pikas qui consiste en une rencontre dite « au sommet » réunissant autour de l'intervenant la cible et les intimidateurs. Ayant observé que cette phase n'était pas essentielle du point de vue de l'efficacité de la méthode et qu'au cours de ces rencontres tous les protagonistes se montraient souvent très mal à l'aise, nous ne l'avons pas conservée dans notre dispositif de traitement des situations.

Une communauté de professionnels

Ce sont plusieurs milliers de professionnels qui sont maintenant formés à ce dispositif en France et en Suisse romande. Ils ont décidé d'organiser chaque année une rencontre des professionnels utilisant cette méthode. La première s'est déroulée à Lausanne le 1^{er} février 2019. Organisée avec le soutien d'Action Innocence, elle a rassemblé 200 personnes et a permis à des professionnels issus d'horizons très divers d'échanger sur leurs pratiques de traitement des situations d'intimidation. L'idée d'une rencontre annuelle a été retenue. Ces rassemblements permettent de réaffirmer les principes et les valeurs qui unissent les professionnels utilisateurs de cette méthode.